

membre permanent du Conseil de sécurité, des responsabilités particulières pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales et aussi parce que la France entretient des relations anciennes de solidarité et de confiance avec l'Afrique. Mais il est indispensable que l'Afrique se dote des moyens nécessaires pour régler elle-même les conflits qui l'affectent. La création du mécanisme de règlement des conflits de l'OUA est un pas encourageant dans cette direction.

Q - Comment voyez-vous désormais l'avenir des accords de coopération au plan militaire et de la défense entre la France et l'Afrique ?

R - Pour autant que ces pays le souhaiteront, nous continuerons à entretenir des relations de coopération en matière de défense avec les pays qui ont conclu des accords avec la France.

Les problèmes du maintien de la paix et des interventions humanitaires ouvrent des perspectives nouvelles à cette coopération. La présence de plusieurs pays africains aux côtés de la France dans l'opération humanitaire qu'elle mène en est, me semble-t-il, une illustration.

Q - Aujourd'hui, il est de plus en plus question d'adapter la coopération française aux réalités africaines, mais en quels termes ?

R - Deux évolutions me paraissent souhaitables, qui vont toutes deux dans le sens d'une meilleure réponse aux besoins des pays africains.

En premier lieu, il s'agit d'orienter davantage l'aide française vers le financement de projets et l'accompagnement des entreprises. Le rôle normal de l'aide n'est pas d'assurer le financement des dépenses de fonctionnement des Etats, il est de préparer l'avenir. Il faut désormais affecter davantage notre aide au financement de projets qui assurent la croissance sur le long terme et créent des emplois. Le redressement des finances publiques des pays de la zone franc doit permettre de faire des progrès dans ce sens dès l'année prochaine.

En second lieu, l'expérience du Fonds spécial de développement mis en place à titre exceptionnel cette année a montré les mérites des actions de proximité menées en étroite liaison avec les opérateurs locaux et les collectivités territoriales. Je souhaite que la part des crédits d'aide dont l'utilisation est déconcentrée soit accrue dès l'année prochaine.

Q - Le Sommet de la Baule en juin 1990 a débouché quelques années plus tard sur des malentendus entre Français et Africains. Des explications ?

R - La nécessaire évolution vers davantage de démocratie et de pluralisme ne peut être menée à bien sans que soit pris en compte l'ensemble des éléments qui concourent à l'édification d'une société démocratique ; le développement de l'éducation, le renforcement de l'Etat de droit ou la protection des minorités. Chaque pays africain a des contraintes différentes dans ces domaines, qui justifient une approche particulière. Il n'y a pas de modèle et de rythme uniques pour la démocratisation ; telle est sans doute la leçon de ces dernières années.

ABIDJAN, 28 JUILLET 1994

Interview du Premier ministre, M. Edouard Balladur à l'hebdomadaire ivoirien "Le Réveil"

France - Côte-d'Ivoire

Q - Monsieur le Premier ministre, pouvez-vous nous dire, au moment où vous effectuez votre première visite en Afrique, quel est le sens de votre visite en Côte-d'Ivoire ?

R - Je tenais à manifester l'engagement de la France auprès des pays d'Afrique francophone, à l'heure où ceux-ci traversent des difficultés. Je ne pouvais le faire tant que la question de la valeur du franc CFA n'avait pas été réglée. Neuf mois après la dévaluation, il me semble que les choses vont un peu mieux. J'ai donc choisi de me rendre dans les pays où la réussite de cette opération me paraissait revêtir une importance symbolique particulière.

J'ajoute que la Côte-d'Ivoire joue dans la région un rôle économique et politique essentiel ; vos réussites profitent à l'ensemble des pays de la zone et il est important que la France montre qu'elle se tient à vos côtés. Enfin, je souhaitais saluer le peuple ivoirien dans des circonstances moins douloureuses que celles de février dernier, au moment du dernier hommage au Président Houphouët-Boigny et lui exprimer mon admiration pour l'évolution récente de la Côte-d'Ivoire sous l'autorité de son nouveau Président.

Q - Le chef de l'Etat ivoirien, M. Henri Konan Bédié vient d'effectuer en France sa première visite officielle depuis son accession à la magistrature suprême de notre pays. Que retenir de cette visite ?

R - Le Président Konan Bédié est venu en visite officielle en France, il y a maintenant deux semaines. Sa présence à Paris au moment où nous célébrons le 14 juillet a donné à cette visite un caractère particulier. Français et Ivoiriens, liés par une histoire et une culture communes, y ont été, j'en suis convaincu, sensibles.

A l'occasion de cette visite, j'ai pu apprécier la personnalité et les talents d'homme d'Etat du Président Konan Bédié, qui a su assumer la succession d'un prédécesseur aussi illustre que le Président Houphouët-Boigny. J'ai également été sensible au soutien sans réserve que le Président Konan Bédié a apporté à l'action de la France au Rwanda.

Q - Un sujet qui préoccupe les Ivoiriens reste certainement le problème d'obtention des visas d'entrée en France. L'excellence de la coopération franco-ivoirienne peut-elle se refléter dans ce domaine aussi ?

R - La politique de la France en matière de visas a pour objectif général de protéger les entrées qui se font légalement sur notre territoire. Elle doit également tenir compte de la coopération que nous avons avec nos partenaires de l'Union européenne dans ce domaine.

En ce qui concerne la Côte-d'Ivoire, il me semble que cette politique générale est appliquée avec la souplesse nécessaire pour tenir compte de l'ancienneté de nos liens et de l'expérience de nos relations. J'ajoute

que des dispositions spécifiques s'appliquent d'ores et déjà aux Ivoiriens qui sont amenés à voyager fréquemment en France et qui bénéficient de procédures d'octroi de visas accélérées.

Q - Avez-vous un mot à dire au sujet de la transition qui a eu lieu à la tête de la Côte-d'Ivoire le 7 décembre dernier ? Quel type de relations la France entend-elle développer avec le nouveau Président ivoirien ?

R - La transition politique que vient de connaître la Côte-d'Ivoire est exemplaire à tous égards.

Par son rôle à la tête de l'Etat depuis l'indépendance, le Président Houphouët-Boigny s'était identifié à la nation ivoirienne. La succession d'un grand homme d'Etat n'est jamais chose aisée. Elle s'est faite en Côte-d'Ivoire dans le calme, la dignité et le respect des institutions. Ce fut une grande leçon de maturité politique et de stabilité qui, j'espère, inspirera d'autres Etats en Afrique et à travers le monde.

Les relations entre nos deux pays sont excellentes et il est normal que cela se traduise par la qualité des relations politiques. J'en veux pour preuve la fréquence de mes rencontres avec le Président Konan Bédié que je vais retrouver avec un très grand plaisir deux semaines après l'avoir accueilli en France.

Suites de la dévaluation du franc CFA

Q - Après la dévaluation du Franc CFA, la France s'est résolument engagée à aider les pays africains de la zone franc, au premier rang desquels la Côte-d'Ivoire, à amortir le choc. Notamment, la France a procédé à l'annulation de la moitié des créances de l'aide publique au développement, etc. D'autres mesures d'accompagnement sont toujours attendues.

R - Le gouvernement français apporte tout son soutien à la réussite de la dévaluation. L'effort financier ainsi consenti est sans précédent. Permettez-moi de vous rappeler les décisions prises : 25 milliards de francs de dettes à l'égard de la France ont été annulés ; 10 milliards de francs de concours financiers seront fournis aux Etats en 1994, 1995 et 1996 ; des mesures ont été prises pour atténuer les effets de la dévaluation sur les populations les plus démunies au travers d'un fonds spécial de développement (300 millions de francs) et d'aides à l'achat de médicaments (40 millions de francs) ; enfin, une facilité de trésorerie de la Caisse française de développement (300 millions de francs) a été mise sur pied pour aider les entreprises.

En outre au Sommet des sept pays les plus industrialisés, à Naples, les 8 et 9 juillet, la France a demandé un nouvel effort des pays créanciers pour alléger la dette des pays les plus pauvres et les plus industrialisés. Elle veillera à ce que les engagements pris soient mis en œuvre par le Club de Paris aussi rapidement que possible.

Les concours financiers réunis pour assurer la réussite de la dévaluation ont un caractère exceptionnel. L'objectif est de les utiliser au mieux pour réaliser les réformes nécessaires, recréer la confiance et favoriser le retour des capitaux et le redémarrage de l'investissement privé. Alors, la reprise de la croissance sera durable. Au-delà des efforts de redressement des finan-

ces publiques et de maîtrise des salaires et de l'inflation, il faut s'attacher à favoriser le développement des activités productives et créer un climat favorable aux entreprises. La France y apportera son concours.

Q - La dévaluation du CFA ne traduit-elle pas une lassitude de la France à l'égard des pays africains ?

R - Non bien au contraire. La lassitude aurait conduit à abandonner les pays africains dans leur isolement, leur exclusion de l'économie mondiale. S'intéresser à leur sort, cela voulait dire trouver le moyen de mettre un terme à la crise économique et à la crise financière qui sévissaient depuis trop longtemps, de mobiliser l'aide extérieure qui s'était presque tarie, de réunir les conditions d'un redémarrage de la croissance. Dès mon arrivée, j'ai fait procéder à une analyse détaillée de la situation. J'ai évoqué avec les chefs d'Etat et les chefs de gouvernement que j'ai rencontrés les moyens de surmonter les graves difficultés dont souffraient leurs pays. Quelle était la situation ? La récession s'aggravait, le niveau de vie des populations baissait, l'argent fuyait. Il fallait réagir et je rends hommage au courage avec lequel les chefs d'Etat ont pris les décisions nécessaires. Leur action ressemble à celle du Général de Gaulle en 1958 : une dévaluation importante accompagnée des mesures de redressement nécessaires à sa réussite. De mon côté, j'ai veillé personnellement à ce que le Fonds monétaire international et la Banque mondiale apportent un soutien rapide et de très grande ampleur à cette opération. M. Camdessus et M. Preston s'y sont engagés devant moi. En 1994, les apports financiers de leurs deux institutions aux pays de la zone franc devraient atteindre 10 milliards de francs alors qu'ils n'étaient que de 1 milliard de francs en 1993. De même la France a obtenu que l'Union européenne fournisse des concours financiers de 2,9 milliards de francs cette année. Et surtout j'ai décidé d'apporter une aide exceptionnelle d'une ampleur sans précédent aux pays de la zone franc, dont je viens de vous rappeler le montant. Comment voir dans cet effort inégalé une marque de désintérêt du gouvernement français ? Il n'y a pas de lassitude mais la volonté d'aider les pays de la zone franc, de la manière la plus efficace possible, à retrouver le chemin de la croissance et du développement.

Union européenne - Afrique

Q - Vos liens avec l'Afrique ne sont-ils pas sacrifiés sur l'autel de la construction européenne ?

R - C'est une crainte qui a été souvent exprimée devant les progrès de la construction européenne et la fin de la coupure du monde en deux blocs. Elle est sans fondement. D'autres pays ont abandonné l'Afrique parce que le seul motif de leur intérêt pour l'Afrique était lié aux luttes d'influence résultant de la division du monde. Tel n'est pas le cas de la France, elle le démontre par un effort d'aide sans précédent.

Quant à l'Europe, elle ne peut se désintéresser de l'Afrique et l'Afrique a besoin de l'Europe. Telle est ma conviction. La Convention de Lomé en est le témoignage. C'est un exemple unique de coopération, qui permet l'utilisation d'un ensemble d'instruments d'aide et de développement des échanges commerciaux qui

répondent aux besoins de tous les secteurs sociaux et économiques. J'observe que les moyens financiers mis au service de cette convention n'ont cessé de croître depuis 1975. Cela a permis en particulier à l'Union européenne de décider d'un appui financier important à la dévaluation (3 milliards de francs). Lors de la prochaine reconstitution du Fonds européen de développement, la France défendra naturellement la priorité accordée aux pays africains.

Le marché européen est totalement ouvert aux produits originaires d'Afrique subsaharienne à la différence des accords qui gouvernent ses relations avec d'autres pays en développement d'Asie ou d'Amérique latine. Récemment, la France a obtenu que le dossier de la banane soit réglé par l'adoption d'un règlement communautaire favorable aux producteurs traditionnels. C'est un point très important : il ne s'agissait pas seulement de défendre l'accès de ce produit au marché européen ; c'était aussi l'occasion de marquer notre attachement aux accords commerciaux préférentiels qui sont un instrument important au service du développement des pays africains.

De la même façon, le gouvernement français continuera de plaider en faveur des intérêts des pays producteurs de cacao et donc du maintien en l'état des textes communautaires qui réglementent l'utilisation des graisses végétales dans la fabrication du chocolat.

Coopération France - Côte-d'Ivoire

Q - Monsieur le Premier ministre, comment voyez-vous l'avenir de la Côte-d'Ivoire et votre politique propre ? La continuité de la coopération est-elle garantie après les élections en France ?

R - Le Président Houphouët-Boigny a construit un pays stable, attaché à se développer et à mettre en valeur ses richesses. Cet héritage est un bien précieux que la nation ivoirienne saura, j'en suis convaincu, faire fructifier. La France sera là pour l'y aider. Elle continuera, dans les mois qui viennent, à soutenir la Côte-d'Ivoire dans l'effort de rigueur et de rénovation économique que votre pays a entrepris et dont le succès est essentiel à tous les pays de la région.

L'histoire des relations entre la France et l'Afrique depuis trente ans nous montre que la continuité l'emporte sur les ruptures. Certes, le monde change et nous devons inciter nos amis africains à participer pleinement à ces changements, mais la France poursuivra son effort et sa présence. Je ne crois pas que les prochaines élections, quel qu'en soit le résultat, soient de nature à modifier sensiblement notre coopération avec la Côte-d'Ivoire et l'Afrique.

France - Rwanda - mobilisation de la communauté internationale

Q - La France a-t-elle été agacée par la levée de boucliers au sujet de l'opération Turquoise ? Si l'expérience était à refaire, la France le referait-elle au Rwanda ou ailleurs ?

R - Il est exagéré de parler d'une "levée de boucliers". Il y a eu des erreurs d'interprétation sur les motifs de cette opération dans certains pays mais qui sont

maintenant, et fort heureusement, dépassées, puisque cette opération, de l'avis unanime, a permis d'atteindre les résultats recherchés et que l'on nous demande désormais de rester.

La France a un mandat du Conseil de sécurité. Elle a autour d'elle des forces de plusieurs pays africains qu'elle a souvent aidés à équiper.

La France n'est donc pas seule mais elle peut être légitimement fière d'avoir, la première, pris conscience du drame qui se déroulait dans ce pays et d'avoir agi en conséquence. La mobilisation de la communauté internationale et des organisations humanitaires, constituent le meilleur témoignage du bien-fondé de notre action au Rwanda.

Reconnaissance des diplômes ivoiriens en France

Q - Sur le plan éducatif, la coopération ivoirienne a été excellente durant de nombreuses années. Mais l'on assiste depuis peu à une sorte de tiédeur due entre autres à la non reconnaissance des diplômes ivoiriens par la France. Peut-on s'attendre maintenant à des changements d'attitude de la part des autorités françaises ?

R - La France est consciente des efforts entrepris par la Côte-d'Ivoire pour améliorer la qualité de son système éducatif. La reconnaissance du baccalauréat ivoirien par les autorités françaises, suspendus en 1991, fait l'objet d'un examen attentif de notre part, compte tenu des progrès que je viens d'évoquer.

PARIS, 28 JUILLET 1994

Réunion des conseillers culturels, scientifiques et techniques - Intervention du ministre des Affaires étrangères, M. Alain Juppé

Mesdames et messieurs les conseillers culturels,
Mesdames et messieurs les conseillers scientifiques,
Mesdames et messieurs les conseillers régionaux,

Ministère des Affaires étrangères - relations culturelles extérieures - pour une diplomatie culturelle - moyens et objectifs

Pardonnez-moi d'abord de vous avoir fait attendre un petit quart d'heure mais tout ce que l'on m'a montré sous la conduite du directeur général était tellement passionnant que j'ai un peu tardé entre les stands. Lorsque je me suis adressé le 18 février dernier à tous les agents et aux principaux partenaires de la direction générale, j'avais souligné qu'il s'agissait là sans doute d'une première dans l'histoire du ministère. Notre réunion aujourd'hui est une autre première : la première rencontre des principaux responsables du réseau culturel et scientifique de la France répandus à travers le monde.

Ensemble, vous incarnez une dimension essentielle de la politique étrangère de notre pays et, d'une certaine